

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 04 MARS 2020 A 18 h 00**

❖ **ACTUALISATION, INFORMATIONS, DISCUSSIONS**

- Balançan
- DOJO

❖ **APPROBATION COMPTE RENDU** : séance du mercredi 12 février 2020

**1. POLE ADMINISTRATION GENERALE**

- 1.1. Mise en œuvre du télétravail au sein de la commune du Cagnet des Maures pour une période d'essai d'une année

**2. POLE FINANCES & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TOURISME & PATRIMOINE**

- 2.1. Autorisation de signature d'une convention de partenariat d'objectifs et de financement avec le Comité d'Animation (CACM) – 2020
- 2.2. Compte de gestion 2019 - Budget principal
- 2.3. Compte de gestion 2019 - Budget annexe de l'eau potable
- 2.4. Compte de gestion 2019 – Budget annexe de l'assainissement
- 2.5. Compte administratif 2019 – Budget principal
- 2.6. Compte administratif 2019 – Budget annexe de l'eau potable
- 2.7. Compte administratif 2019 – Budget annexe de l'assainissement
- 2.8. Affectation du résultat de fonctionnement 2019 – Budget principal
- 2.9. Affectation du résultat de fonctionnement 2019 – Budget annexe de l'eau potable
- 2.10. Affectation du résultat de fonctionnement 2019 – Budget annexe de l'assainissement
- 2.11. Vote des taux d'imposition communaux 2020
- 2.12. Budget primitif 2020 – Budget principal
- 2.13. Budget primitif 2020– Budget eau potable
- 2.14. Budget primitif 2020– Budget assainissement

[SUSPENSION DE SEANCE POUR SIGNER LES COMPTES ADMINISTRATIFS ET LES BUDGETS PRIMITIFS](#)

**3. POLE URBANISME & DEVELOPPEMENT DURABLE**

- 3.1 Bilan foncier 2019

**4. POLE TECHNIQUE DE RENOVATION URBAINE**

- 4.1 Mise en place de chantiers à vocation d'insertion sociale et professionnelle

## 5. POLE SPORT & ASSOCIATION

5.1 Subventions de fonctionnement 2020

## AFFAIRES & QUESTIONS DIVERSES

### Liste des décisions prises entre le 1<sup>er</sup> février et le 21 février 2020

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date	Référence / Objet